L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux: 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.

JEUDI, 30 JANVIER 1890.

PETITES ANNONCES.

DISPARU de chez lui, coin Baronne et ..., dix, ..., LOUIS VIDOU, teint rouge, petite moustache, cheveux noir bouclés—taille moyenne 5 pieds 6 pouces—âge 48 ans et pesant 165 livres. Il portait lorsqu'il a disparu des pantalons de Jean noir, chemise de flanelle noire et blanche—paletot noir et un chapeau de feutre noir. Il a disparu depuis mercredi après-midi, 22 janvier. 28 janv—1 com

CHAMBRES et Pension.—On peut avoir d'excellentes chambres, avec ou sans pension, dans une famille particulière. No 9 rue St Pierre, bâtisses Pontalba, vis-à-vis la Place Jackson. On parle, dans la maison, le français, l'anglais et l'allemand. 4 jan—

DEMANDES D'EMPLOI.

UN homme blanc désirerait trouver un emploi soit comme jardinier, homme de peine ou dans une famille; se rendra utile à tout faire. S'adresser à J. F. bureau de l'Abeille. 28 janv—6t.

ON DEMANDE.

CUISINIÈRE.—On demande une bonne cuisinière au No 94 rue de l'Esplanade entre Bourbon et Dauphine. S'adresser immédiatement. 30 janv—

UNE nourrice. S'adresser 273 1/2 Galvez entre Kerlerec et Columbus. Tout de suite. 29janv—3f

UNE française entendue au service de la table à manger. Recommandations exigées. Bons gages. S'adresser 244 rue Deuxième, coin Coliseum.

CENT couturières habiles pour faire du linge de dessous pour dames. Celles qui ... satisfaction auront du travail toute l'année.
ROUFF & LEHMANN, 171 South Rampart, Près du marché Poydras.
17janv—

ON demande que les propriétaires et les agents de propriétés sachent que la compagnie du Pélican préposée au curage des fosses d'aisances (Excavating Co.) fait mieux le travail, à meilleur marché qu'aucune autre compagnie ici; bureau 52 rue Carondelet. 18 janv—1m

A VENDRE.

MAISON en briques coin nord des rues Royale et Hôpital. S'adresser 93 Passage de la Bourse. 18janv—15f.

PAR LE CONSTABLE.

Mlle Margaret Reeves vs. H. Johnson.

PREMIÈRE COUR DE CITÉ DE LA Nouvelle-Orléans.—No. 17.199—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable H. ... Price, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère public, à mon entrepôt, No 152 rue Lafayette, entre les rues St-Charles et Carondelet, le SAMEDI, 8 février 1890, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un lot de meubles de maison. Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée d'après l'inventaire enregistré en mon bureau.

Conditions—Comptant sur les lieux.
M. FARRENTELLI
Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.
29 janv—29—2 8 fév

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Jessie Noble ou Nobles.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 29,165—Division E—Attendu que Mme Abigail Noble ou Nobles a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Jessie Noble ou Nobles, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux qui pourraient avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour. E. A. LUMINAIS, Greffier.
30 jan—30—fév 4 8

Succession de Julius Wartburg.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 27,514—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Margaret Wargaret, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour. E. A. LUMINAIS, Greffier.
30 janv—30 4 8fév

Succession de William Garvey.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 28,950—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Kate Garvey, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour. E. A. LUMINAIS, Greffier.
25 janv—25 29—2 fév

Succession de William Henry.

COUR CIVILE DE DISTLICT pour la paroisse d'Orléans—No 23,240—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte présenté par Mme Sarah McDonnogh Henry, exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour. E. A. LUMINAIS, Greffier.
26 janv—26, 30—fév 4

Robert S. Lockner Jr vs ses Créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No. 28,016.—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Robert S. Day, syndic des créanciers de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour. E. A. LUMINAIS, Greffier.
24 janv—24 28—fév 2

AVIS AUX CREANCIERS

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—No 29,164—Division A—John B. Lalande vs ses créanciers.—Ordre de Cour—Que la cession des biens de l'insolvable John B. Lalande soit acceptée, qu'une réunion de ses créanciers soit tenue pardevant Andrew Hero Jr. notaire, le LUNDI 3 mars 1890, à 11 heures A. M. au No 17 Commercial Place, en cette ville, pour élire un syndic, voter sur la décharge ainsi que pour agir sur l'actif et la conduite des affaires comme ils jugeront convenable dans leur recommandation à la cour, que D. B. H. Chaffe avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents, et que dans l'intervalle toutes poursuites contre la personne ou la propriété de l'insolvable soient suspendues.
Nouvelle-Orléans, 27 janvier 1890.
Signé: THOS. C. W. ELLIS, Juge.
Pour copie conforme: JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
29 jan—3f au 8 mars

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—Edward Keenan vs ses Créanciers—No 28,972—Division D—Ordre de Cour—Que la cession des biens du pétitionnaire Edward Keena, insolvable dans cette affaire soit et est par le présent acceptée par la Cour au bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit tenue pardevant Andrew Hero, notaire en cette ville, en son bureau No 17 Place Commerciale, le MERCREDI 12ème jour de février 1890, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, nommer un syndic et voter sur toutes autres matières qui pourraient leur être soumises; et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues, et que B. C. Elliott, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.
Nouvelle-Orléans, 9 janvier 1890.
Signé: N. H. RIGHTOR, Juge.
Pour copie conforme: M. GUIRAUD, Député-Greffier.
10 janv—3f au 12 fév

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la Paroisse d'Orléans.—No. 29,004—Division—P. R. Angelovich vs ses créanciers.—Ordre de Cour—Que la cession des biens du pétitionnaire Peter R. Angelovich, soit acceptée par la Cour au bénéfice de ses créanciers et il est ordonné qu'une réunion de ses créanciers soit convoquée et tenue pardevant Ferdinand Kirchner, notaire en cette ville, le 15 (quinze) février 1890, à 11 heures A. M., afin que le dit pétitionnaire leur fasse abandon de ses biens et leur expose un tableau de ses affaires, et pour ... l'application et la proposition du pétitionnaire à ses créanciers leur demandant du temps pour payer ses dettes en entier ou pour être déchargé de ses dettes sur le paiement d'une portion de sa dette ou si ses créanciers ne s'accordent pas pour accepter cette proposition, que d'après la loi un syndic soit élu, la décharge de dettes de l'insolvable soit considérée ainsi que toutes autres affaires ... par les dits créanciers, comme ils le jugeront nécessaire, et il est de plus ordonné que E. J. Meral, Esq., soit nommé pour représenter les créanciers absents, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et la propriété du dit pétitionnaire soient suspendues.
Nouvelle-Orléans, 11 janvier 1890.
Signé, ALBERT VOORHIES, Juge.
Pour copie conforme. M. GUIRAUD, Député Greffier.
13 janv—3 f au 15 fév

ETAT DE LA LOUISIANE, COUR CIVILE de District pour la Paroisse d'Orléans.—May & Vaught vs leurs créanciers.—No 28,933. Division A.—Ordre de cour.—Sur l'enregistrement et la lecture de la pétition et des tableaux annexés, il est ordonné que la cession de propriété de la raison commerciale de May & Vaught et de D. A. S. Vaught, Albert H. May et Edward B. Mansell, individuellement et comme membres de la dite raison sociale soit acceptée par la cour au profit de leurs créanciers; qu'une assemblée des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant Oscar Villeré, Esq., notaire, le 5 février 1890, à 11 heures A. M., pour prendre en considération les affaires des dits insolvables, nommer un syndic, ... décider sur la meilleure méthode de disposer de la propriété et de l'actif ... des dits insolvables, et ... s'il convient de revêtir le syndic de l'autorité de faire tout compromis et de régler ... crédits appartenant aux dits insolvables, dans le but d'arriver à une prompte et ... liquidation des affaires des dits insolvables, que B. C. Elliott, Esq. avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents, et que, pendant ce temps, toutes procédures judiciaires contre leurs personnes et leur propriété soient suspendues.
(Signé) THOS. C. W. ELLIS, Juge.
Nouvelle-Orléans, 3 janvier 1890.
Pour copie conforme.
JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
8 janv—3 f au 30 janv

DENTISTES.

G. P. Maloney, Dentiste, D. D. S.,

transféré ses bureaux du No 110 rue Canal au

No 167 de la même rue,

PRÈS DAUPHINE,

A partir du 1er octobre 1889.

Venez examiner mes modèles, vous informer de mes prix et vous faire exhiber ma Médaille pour travaux reconnus supérieurs.
26 oct—

C. E. KELLS & M. VIET.

CHIRURGIENS-DENTISTES

No. 12 rue Dauphine, immédiatement après l'édifice formant l'angle de la rue du Canal.

Opérations de tout genre dans le ressort de leur art.

Pose de dents artificielles.

ASSURANCES.

Vingt-troisième Etat Annuel

—DE LA—

Compagnie d'Assurances Germania

De la Nouvelle-Orléans.

CONFORMÉMENT à ce qu'exige sa charte, cette compagnie publie l'état suivant pour l'année se terminant le 31 décembre 1889:

Primes sur incendies	$197,741 69	
Primes maritimes	2,889 10	
Primes des rivières	1,577 07	
	$202,207 66	
A ajouter: Primes non expirées de 1888	44,609 49	
		$246,817 36
A ajouter: Intérêt, profits et pertes	$26,223 06	
Moins salaires et dépenses générales	14,199 43	
		12,023 62
Fonds de surplus de 1888		24,476 05
Total		$283,317 02
Pertes payées—		
Sur risques de feu	$93,148 63	
Sur risques maritimes	2,086 45	
Sur risques de rivières	1,619 99	
	$96,857 07	
Réassurances	$8,145 53	
Primes remises et commissions	49,561 79	
Taxes d'Etat et de ville, Board of Underwriters, et souscriptions	6 339 93	
		185,952 32
Profits bruts		$ 97,364 70
Réservé pour primes non expirées	$41,180 13	
Pertes non payées	11,705 52	
Dividende No 23 payé en juillet 1889	10,000 00	
Dividende No 24 déclaré en janvier 1890	10,000 00	
Fonds de surplus, 1889	24,476 05	
		97,364 70

ACTIF

Billets pour primes	$369 89
Primes en voie de collection	41,662 49
Prêts sur nantissement (dépôt de titres)	33,625 00
Prêts sur hypothèques	6,175 00
Bons des Etats-Unis, bons d'Etat, consolidés de ville et bons à primes	65,080 00
Stocks de banques, d'assurances et autres	38,928 50
Bons 1ère hypothèque, Weckerling Brewing Co	5,000 00
Propriétés foncières	66,814 84
Meubles de bureau et accessoires	4,873 14
Argent comptant et en banque	24,835 44
	$287,364 70

PASSIF.

Capital-actions	$200,000 00
Réservé pour primes non expirées	41,180 13
Réservé pour pertes non payées sur incendie	11,705 52
Réservé pour dividende 5 pour cent, janvier 1890	10,000 00
Réservé pour fonds de surplus, 1889	24,476 05
	$287,364 70

Cet exposé est une copie juste et correcte des livres de la compagnie.
H. ZUBERBIER, Président.
J. HASSINGER, Vice-Président.
EMIL WEBER, Secrétaire.

Fait et signé sous serment devant moi, ce 10me jour de janvier 1890.
W. O. HART, Notaire.

Le Conseil de Direction, à une réunion tenue le 9 du courant, a déclaré un second dividende semestriel de CINQ POUR CENT, faisant 10 pour cent par an sur le fonds-capital pour l'année se terminant le 31 décembre 1889, payable sur demande.

DIRECTEURS.

H. ZUBERBIER, P. W. DIELMANN, J. J. WECKERLING, JOHN THORN, J. HASSINGER, J. B. MEYERS, LOUIS GRUNEWALD, A. G. RICKS, FRANK VATTER, GEO. LIEDELICH, HERM. CURTIUS, FRANK J. LEVIS, J. E. MERILH, JOHN G. MOLL, J. J. LANGLES.
12 jan—1m

Vingtième Etat Annuel

—DE—

L'Association d'Assurance de la Nouvelle-Orléans.

CONFORMÉMENT à sa charte, l'Association d'Assurance de la Nouvelle-Orléans publie l'état suivant de ses affaires pour l'année expirée le 31 décembre 1889:

Primes reçues:		
Sur risques de feu		$251,065 98
Sur risques de marine		2,703 10
Sur risques de rivière		3,974 97
		$257,743 05
A ajouter, primes non acquises de 1888		60,716 00
Primes totales		$318,459 05
A ajouter, intérêts et profits et pertes		15,041 32
Revenus		$333 500 37
A déduire, pertes payées:		
Sur risques de feu	$89,072 36	
Sur risques de marine	1,010 08	
Sur risques de rivière	602 83	
Total des pertes payées	$90,685 27	
Retour de primes et cancellations	25,822 60	
Commissions	39,121 12	
Réassurances	23,398 18	
Taxes et Licences	2,947 15	
Dépenses de bureau et d'agences, salaires, bureau des assurances, corps de sauvetage, loyers, publications, etc	30,719 67	
Déboursés		$212,693 79
		$120,806 58
A déduire:		
Primes non acquises	$ 60,584 00	
Pertes ajustées et non ajustées	30,000 00	90,584 00
Bénéfice net		$30,222 58

ACTIF.

Argent en caisse	$ 68,133 13
Dépôt au trésor de l'Etat du Mississippi	15,000 00
Argent entre les mains d'agents d'assurances	10,011 16
$10,000 Bons des Etats-Unis 4 0/0 @ 127	12,700 00
$121,000 Bons Consolidés de la Nlle-Orléans @ 110	133,100 00
$64,500 Bons à Primes de la Nlle-Orléans @ 148	95,548 50
$25,000 Bons de l'Etat de la Louisiane, 4 0/0 @ 95 1/2	23,875 00
Primes en voie de recouvrement	12,198 55
Prêts sur hypothèque	24,384 34
Billets à recevoir et billets à recevoir pour primes	6,662 09
Actions	4,465 22
Meubles et installations de bureau	2,500 00
	$405,918 34

PASSIF.

Capital	$300 000 00
Dividendes non réclamés	1,350 30
Réserve pour primes non-acquises	60,584 00
Réserve pour pertes ajustées et non-ajustées	30,000 00
Intérêt sur capital dû en janvier 1890	9,000 00
	$400,934 30

Le tableau ci-dessus est une copie exacte des livres de l'Association d'Assurance de la Nouvelle-Orléans.
GEO. LANAUX, Jr., Secrétaire. PIERRE LANAUX, Président.

Assermenté et signé devant moi, ce 11 janvier 1890.
GEORGE G. ANDRY, Notaire.

A une assemblée de la Direction tenue ce jour il a été résolu de payer sur demande un dividende d'intérêt de TROIS POUR CENT, (3 0/0) pour le second semestre de 1889, faisant SIX POUR CENT pour l'année, sur le capital de l'Association.
GEO. LANAUX, Jr., Secrétaire.
Nouvelle-Orléans, 11 janvier 1890.
12 janv—1m

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de district pour la paroisse d'Orléans—No 28,900—Division B—A. Delvaille & Son et A. Delvaille et Emile J. Delvaille vs leurs créanciers.—Ordre de Cour—Que la cession des biens des pétitionnaires de la raison sociale de A. Delvaille & Son et de A. Delvaille et Emile J. Delvaille, individuellement membres de la dite raison sociale, est par le présent acceptée par la Cour au bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant Charles J. Théard, notaire en cette ville, le LUNDI 20me jour de janvier 1890, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires des dits pétitionnaires, élire un syndic et de voter sur toutes autres matières qui pourraient leur être soumises et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre les personnes ou les biens des dits pétitionnaires soient suspendues.
Nlle-Orléans, 17 décembre 1889.
Signé: ALBERT VOORHIES, Juge.
Pour copie conforme: M. GUIRAUD, Député-Greffier.
18 déc—3f au 20 janv

ASSURANCES.

Conformément aux Règlements de sa Charte, la

Compagnie d'Assurances de la Nlle-Orléans.

Publie l'état de situation suivant de ses affaires du 1er janvier au 31 décembre 1889.

Primes reçues durant l'année finissant le 31 décembre 1889, comprenant les primes non-acquises de l'année précédente:

Primes d'incendie	$167,066 13	
Primes de rivières	2,183 68	
		$169,249 81
A déduire—		
Primes non acquises pour 1889	$36,039 52	
Primes remboursées et commission	19,807 00	
Réassurances	5,425 47	
		$61,272 59
Primes nettes acquises		$107,977 22
A ajouter—Intérêts, loyers et sauvetage		$17,936 83
Revenu net		$125,914 05
A déduire—		
Pertes d'incendie de 1889	$49,509 48	
Pertes de rivières de 1889	354 95	
Pertes encourues et payées en 1889	$49,864 43	
Taxes de l'Etat et de la ville, Board of Underwriters Babcock et Salvage Corps, dépenses générales et salaires	26,735 59	
		76,600 02
		$49,314 03
A déduire—Pertes ajustées, non ajustées et dividendes non réclamés	$5,396 25	
Bénéfices bruts pour 1889		$43,917 78
Moins—Pertes encourues en 1888 et payées en 1889		19,967 41
Bénéfice net au 31 décembre 1889		$23,950 37

ACTIF.

Argent dans les banques	$12,909 48
Primes en cours de collection	21,442 34
Bons de la ville de la Nlle-Orléans, bons à primes, consolidés 6 pour cent de l'Etat de la Louisiane, un St. Bernard Steam Fire Company, un Bataillon Washington Artillery	151,233 40
Metairie Cemetery Association, New Orleans Cotton Exchange et New Orleans Gaslight Company	32,500 00
Billets hypothécaires, 1ère hypothèque sur propriétés foncières valant le double du montant	33,388 11
Prêts sur demande garantis par titres valables	47,239 42
Billets à recevoir pour primes	3,854 77
Propriétés foncières et meubles de bureau	70,907 63
Warrants de l'Etat	83 00
Débiteurs divers	1,824 82
	$370,473 03
Intérêt accru en 1889 sur billets hypothécaires et prêts	1,306 88
Actif total	$371,779 91

Actif comme ci-dessus		$371,779 91
PASSIF.		
Pertes ajustées et non ajustées	$5,110 00	
Dividendes non réclamés	286 25	5,396 25
Surplus en vue des porteurs de polices		$366,383 66

L'état ci-dessus est une copie exacte et vraie des livres de la Compagnie.
[Signé] J. TUYÈS, Président.
JOS. A. HINCKS, Secrétaire.

Fait et signé sous serment pardevant moi, ce 16e jour de janvier, 1890.
[Signé] N. B. TRIST, Notaire.
[Sceau.]

DIRECTEURS.

Manuel Abascal, H. Laroussini, E. J. Bobet, P. Ponte, C. T. Dugazon, G. Pitot, H. Gally, Ad. Schreiber, S. Gumbel, C. E. Schmidt, J. W. Hincks, J. Tuyès.
17janv—1m

The Southern Insurance Company of New Orleans.

(Compagnie d'assurances du Sud de la Nlle-Orléans.)

Septième Etat Annuel

La Compagnie, conformément à sa charte, publie l'état suivant de ses affaires pendant l'année écoulée le 31 Décembre 1889:

PRIMES REÇUES.

Sur les risques d'incendie		$425,699 35
Sur les risques de rivière		22,586 57
Sur les risques de mer		12,249 19
		$460,535 11
A ajouter: Primes non acquises de 1888		102,433 94
Total des primes		$562,969 05
A ajouter: Intérêt et profits et pertes		$ 28,906 49
Revenu total		$591,875 54
A déduire: Pertes payées—		
Sur risques d'incendies	$190,110 41	
Sur risques de rivières	16,883 63	
Sur risques maritimes	10,599 91	
Total pertes payées	$217,593 95	
Primes remboursées et cancellations	47,796 30	
Commissions	65,505 08	
Réassurances	25,588 44	
Taxes et licences	7,323 59	
Dépenses, bureau local et agences, salaires, Board of underwriters, Patrouille de Compagnies d'assurances et Machines Babcock, loyer, impressions, etc	37,965 66	
Total des déboursés		$402,073 02
Surplus		$189,792 52
Réservé pour risques non expirés		$114,588 32
Réservé pour pertes ajustées et non ajustées		33,500 00
Profits net		41,704 20
		$189,792 52

ACTIF

(A la valeur du marché.)

Comptant en main, à savoir:		
En banques	$98 632 81	
Au bureau	3,923 65	102,556 46
$119,000 bons consolidés de la Nlle-Orléans, émission Crossman)		130,900 00
$100,340 bons à prime de la ville de la Nlle-Orléans, y compris les numéros tirés		149,669 80
$25,000 coupons bons des Etats-Unis, 4 pour cent		31,500 00
$30,000 bons de la Louisiane 4 pour cent		28,200 00
Prêts sur demande garantis par dépôts de titres (collatérales)		8,506 68
Une action du capital du N. O. Board of Trade		75 00
Une action du capital du La. Sugar Exchange		175 00
25 actions de la N.O. Warehouse Co		525 00
Une action French Opera House Co		250 00
Un bon de la St Bernard Steam Engine Fire Co		50 00
Dépôt à l'Association du N. O. Fire Underwriters		150 00
Primes en cours de perception		49,819 58
Meubles, accessoires, coffre fort, etc		2,000 00
		$504,376 52

PASSIF.

Capital-actions	$300,000 00
Fonds de réserve	25,000 00
Dividendes non payés	1,584 00
Réservé pour risques non expirés	114,588 32
Réservé pour pertes ajustées et non ajustées	33,500 00
Balance (non compris le dividende de juillet 1889)	29,704 20
	$504,376 52

L'état ci-dessus est une copie exacte et correcte des livres de la Compagnie.
ERNEST MILTENBERGER, Président.
SCOTT McGEHEE, Secrétaire.

Fait et signé sous serment devant moi, ce 16 janvier 1890.
M. T. DUCROS, notaire.
138 rue Gravier.

Nous, membres du Comité de finance de la Southern Insurance Company of New Orleans, certifions par le présent, après un soigneux examen de l'actif de la compagnie, que l'exposé ci-dessus en représente correctement la situation.
(Signé): J. H. MENGE. FRANK RODER. THOS. J. WOODWARD. MORRIS SCHWABACHER. F. G. ERNST.

A une réunion du Conseil de Direction de cette Compagnie, tenue ce jour, il a été résolu à l'unanimité de payer aux actionnaires sur demande l'intérêt-dividende semestriel régulier de QUATRE POUR CENT et de porter la somme de $12,000 au crédit du Fonds de Réserve, faisant $40,000 au crédit du dit Fonds.
SCOTT McGEHEE, Secrétaire.
Nlle-Orléans, 15 janvier, 1890.
17 janv—1m

DATE DE FONDATION, 1805

COMPAGNIE D'ASSURANCES

- DE LA -

NOUVELLE-ORLEANS.

New Orleans Insurance Company of New Orleans.

Etablie en 1805.

BUREAUX: 3 rue Carondelet entre Canal et Commune.

Capital - $500,000

J. TUYES, Président
A. SCHREIBER, Vice Président.
JOSEPH A. HINCKS, Secrétaire

Assure contre les risques de feu, de mer et de rivière, aux taux les plus réduits.

DIRECTEURS:

CHAS. T. DUGAZON, EDWD. J. BOBET, PIERRE PONTE, H. GALLY, D. FATJO, A. SCHREIBER, CHAS. E. SCHMIDT, [illegible], JULES TUYES, [illegible], GUS. PITOT, J. W. HINCKS.
24 fév '89—1an.

ATTRAIT SANS PRECEDENT!

PLUS D'UN MILLION DISTRIBUE.

L.S.L.

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane

Incorporée par la Législature, dans un but de charité et pour aider au développement de l'enseignement public.

La création de la Compagnie a été ratifiée, par un vote populaire énorme, et reconnue par la présente Constitution de l'Etat, adoptée le 2 décembre 1879.

Les grands tirages extraordinaires ont lieu semestriellement (Juin et Décembre) et les grands tirages à numéros simples ont lieu tous les autres dix mois de l'année, et ont tous lieu en public, à l'Académie de Musique, à la Nouvelle-Orléans.

Nous déclarons, par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui ... l'assurance, ont lieu avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons le fac-simile de nos signatures.

G. T. Beauregard
J. A. Early
Commissaires

Grand Tirage Mensuel,

A L'ACADÉMIE DE MUSIQUE,

NOUVELLE-ORLEANS,

MARDI, 11 FEVRIER 1890.

GROS LOT: $300,000

100,000 Billets à Vingt Dollars; Demi-Billet $10; Quart de Billet $5 00; Dixième de Billet $2 00; Vingtième de Billet $1 00.

LISTE DES LOTS:

1 Lot de	$300,000, soit	$300,000
1 Lot de	100,000	100,000
1 Lot de	50,000	50,000
1 Lot de	25,000	25,000
2 Lots de	10,000	20,000
5 Lots de	5,000	25,000
25 Lots de	1,000	25,000
100 Lots de	500	50,000
200 Lots de	300	60,000
500 Lots de	200	100,000

PRIX D'APPROXIMATION:

100 Lots de	$500, soit	$50,000
100 Lots de	$300	30,000
100 Lots de	$200	20,000

PRIX TERMINAUX.

999 Lots de	$100, soit	$99,900
999 Lots de	$100	99,900
3,134 Lots se montant à		$1,054,800

On demande des agents partout.

Pour les prix à payer par les CLUBS, ou pour tout renseignement que l'on voudrait avoir, s'adresser au soussigné. Votre écriture devra être distincte et la Signature lisible. On s'assurera un service plus rapide de la Poste en envoyant une enveloppe portant l'adresse en plein.

IMPORTANT.

Remises par Postal Notes, Express Money Order, ou change de New York, dans des lettres ordinaires. Monnaie courante par l'Express.

S'adresser à

M. A. DAUPHIN,

Nouvelle-Orléans, Lne.

Adressez vos lettres enregistrées concernant de l'argent à la

New Orleans National Bank,

New Orleans La.

RAPPELEZ-VOUS que le paiement de tous les lots est GARANTI PAR QUATRE BANQUES NATIONALES DE LA NOUVELLE-ORLEANS, et que les billets sont signés par le président d'une institution dont les droits ... sont reconnus par les tribunaux les plus élevés. Défiez-vous donc des contrefaçons et des plans anonymes.

Rappelez-vous qu'un dollar est le Prix de la plus petite fraction d'un billet émis ... [illegible]

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété et d'Actions de Homestead.

Succession de Patrick Ryan.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 28,616—En vertu d'un ordre de vente daté le 27 décembre 1889, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 1er février 1890, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Dryades, Delord, Remparts et Julia, désigné comme lot No trois, sur un plan dressé par G. F. Dunbar, voyer, daté le 17 juillet 1847, et déposé au bureau de L. Herman, ex notaire, et mesurant vingt quatre pieds quatre pouces de face à la rue Dryades, sur cinquante pieds de profondeur.

2° Une réclamation contre le Mechanics Homestead Association de cette ville pour dix actions de stock souscrits par feu Patrick Ryan, conformément au livre No 152, séries A, sur lesquelles $537 50 ont été payées—et se montant, avec l'intérêt, à la somme de $745.

Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
30 déc—30—6 13 20 27—1 fév

ANNONCE JUDICIAIRE.

Banque des Citoyens de la Louisiane vs. Mlle Louisa A. Legett et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 27,755—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Alley, dans le premier district de cette ville, le SAMEDI, 15 février 1890, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un lot de terre, situé dans le faubourg Marigny de cette ville, sur le Canal Marigny en face des Champs-Elysées, entre Amour et Bons Enfants, (et la rue en arrière étant la rue Marigny.) Le dit lot étant désigné comme numéro trois cent trente-et-un sur le plan général du dit faubourg, mesurant cinquante pieds et six pouces de face à la rue des Champs-Elysées sur cent quarante cinq pieds et six pouces de profondeur mesure française, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Ensemble avec quatre-vingt dix actions maintenant réduites à soixante actions du fonds capital de la Banque des Citoyens de la Louisiane, comprises avec la propriété ci dessus.

Saisis dans la susdite affaire.

Conditions—Une somme comptant suffisante pour payer la réclamation du demandeur, soit quatre cent quarante cinq dollars, montant de l'emprunt de stock dû, dix pour cent d'intérêt sur cette somme à partir du 1er mai 1873, et une somme additionnelle de neuf cents piastres, montant des contributions sur lesdites actions; huit pour cent d'intérêt par an sur cent vingt dollars de cette dernière somme, à partir du 1er décembre 1875, et huit pour cent d'intérêt par an sur trente piastres à partir du 1er décembre 1876; huit pour cent d'intérêt par an sur trente piastres, à partir du 1er décembre 1877; huit pour cent d'intérêt par an sur cent vingt piastres, à partir du 1er décembre 1882; huit pour cent d'intérêt par an sur cent vingt piastres, à partir du 1er décembre 1883, et avec huit pour cent d'intérêt par an sur cent vingt piastres à partir du 1er décembre 1884, et huit pour cent d'intérêt par an sur cent vingt piastres à partir du 1er décembre 1885, et huit pour cent d'intérêt par an sur cent vingt piastres à partir du 1er décembre 1886, et huit pour cent d'intérêt par an sur cent vingt piastres à partir du 1er décembre 1887, aussi les frais de ladite affaire et de la vente et les taxes de ville et d'Etat dues sur la dite propriété; l'acquéreur, en outre, assumera la balance de la dette hypothéquée non encore due, mais dont le paiement peut être demandé d'après la Charte et les lois de la Banque des Citoyens de la Louisiane, à savoir: la somme de quatre mille cinq cents piastres; l'acquéreur assumera toutes les obligations d'un actionnaire de la Banque des Citoyens de la Louisiane—d'après la Charte et ses lois—et la balance, s'il y a, du prix d'adjudication, comptant.
CHAS. W. DROWN, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
13 janv—13 20 27—fév 3 10 15

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de meubles, meubles, meubles, etc.

EN VERTU d'un alias writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire de Mme K. C. Logan vs Mme H. A. Janin, Dossier No 23,926, j'ai saisi et vendrai pour comptant, MARDI 4 février 1890, à 10 heures A. M., à mon entrepôt, rue Ste Anne, entre les rues Royale et Chartres:

Un lot de meubles assortis de maison, divers autres objets, etc.
CHAS. W. DROWN, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
24 janv—24 29—4 fév

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le shérif de propriété de valeur améliorée rue St Joseph, entre St Charles et Carondelet, (la rue à l'arrière étant Julie.

Charles Leb vs Mme A. C. Avinene, veuve de Michel Hoeffner.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 24,897—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et l'allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 15 février 1890, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tout ce qui y appartient, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues St Joseph, St Charles, Carondelet et Julie, mesurant vingt cinq pieds dix pouces et six lignes de face à la rue St Joseph, cent trente-quatre pieds six pouces sur la ligne du côté vers la rue St-Charles, cent quarante trois pieds huit pouces et six lignes sur la ligne du côté vers la rue Carondelet, et vingt sept pieds cinq pouces et six lignes de large dans le fond.

Etant la même propriété que la défenderesse a achetée de Emile Augaud d'après un acte passé pardevant Félix J. Dreyfous, notaire, le ... novembre 1885.

Le titre est enregistré au Bureau des Aliénations Livre 122, Folio 723.

Saisi dans l'affaire ci dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux
CHAS. W. DROWN, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
15 jan—15 22,29—fév 5.12,15

ANNONCE JUDICIAIRE.

The Citizen's Bank of Louisiana vs Mme Theresa Dietrich Groetsch et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 21,929—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles entre les rues Gravier et Commercial Place, dans le premier district de cette ville, le VENDREDI 21 février 1890, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et dépendances lui appartenant ou en dépendant en quelque sorte, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Jackson, Chippewa, Annunciation et Joséphine, désigné comme lot No Onze de l'îlet No Dix sur le plan original du Faubourg Lafayette, déposé aux archives de Carlisle Pollock, ancien notaire de cette ville, lequel dit lot de terre mesure, en mesure française, soixante pieds de face à la rue Jackson, sur cent vingt pieds de profondeur. Ensemble avec quatre-vingts actions du fonds capital de la Banque des Citoyens qui y sont attachées.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Termes et conditions.—Comptant pour payer la réclamation du plaignant la somme de quatre cent quatre-vingts piastres montant du prêt, avec dix pour cent d'intérêt du 1er mars 1881 et une somme de neuf cent soixante piastres avec huit pour cent d'intérêt par an sur une somme de cent soixante piastres du 1er décembre 1881, et huit pour cent d'intérêt par an sur cent soixante piastres du 1er décembre 1882, et avec huit pour cent d'intérêt par an sur cent soixante piastres du 1er décembre 1883, et avec huit pour cent d'intérêt par an sur cent soixante piastres du 1er décembre 1884, et avec huit pour cent d'intérêt par an sur cent soixante piastres du 1er décembre 1885, et avec huit pour cent d'intérêt par an sur cent soixante piastres du 1er décembre 1886, et les frais et charges du procès et de la vente et les taxes d'Etat et de ville dues sur la dite propriété.

L'acquéreur assumera en outre le résidu du dit stock hypothécaire de la dette non encore due, mais pouvant être réclamé suivant la charte et les lois de la banque, à savoir: La somme de six mille deux cent quarante piastres, et l'acquéreur assumera toutes les obligations d'un actionnaire de la Banque des Citoyens, conformément à sa charte et ses lois et la balance du prix de l'adjudication, s'il y en a, comptant.
CHAS. W. DROWN, Shérif Civil pour la Paroisse d'Orléans.
20 janv—20 27—3 10 17 21 fév.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mutual Loan and Building Company vs Jean Fournier.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans No 28,427—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles entre Gravier et Commercial Place, dans le premier district de cette ville, le SAMEDI, 1er mars 1890, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et avantages lui appartenant ou en dépendant en quelque sorte, situé dans le Second District de cette ville, désigné par le No dix-huit, de l'îlet No vingt quatre, borné par les rues Ste-Anne, Miro, Orléans et Galvez, d'après un plan dressé par A. Castaing, le huit février 1859, déposé en l'étude de Philippe Lacoste, ancien notaire, en cette ville, le dit lot mesure trente pieds de face à la rue Ste-Anne, la même largeur dans le fond, soixante dix-neuf pieds, trois pouces et trois lignes de profondeur sur le côté vers la rue Miro et soixante dix-neuf pieds deux pouces et trois lignes sur la ligne de division qui le sépare du lot No dix-neuf, d'après le dit plan.

Etant la même propriété qui fut acquise par le défendeur du plaintif d'après acte passé par devant John R. Legier, le 14 novembre 1888, enregistré dans le livre du bureau de transfer 129 folio 547.

Saisi dans l'affaire ci dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN, Shérif Civil pour la Paroisse d'Orléans.
29 jan—29—fév 4 11 19 25—mars 1

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 29,123, Division B—L. S. Harrison & Bro vs leurs créanciers—Ordre de Cour—Que la cession des biens de la raison sociale L. S. Harrison & Bro., composée de L. S. Harrison et D. F. Harrison, soit, et est par le présent, acceptée pour le bénéfice de leurs créanciers; qu'une réunion des créanciers soit convoquée et tenue pardevant Andrew Hero, Jr., notaire, en son bureau No 17 Commercial Place en cette ville, le MERCREDI, 5me jour de février 1890, à 11 heures A. M., pour délibérer sur les affaires des dits pétitionnaires, élire un syndic et voter sur toutes autres affaires qui pourraient leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne ou la propriété de la dite raison sociale soient suspendues.
Nouvelle-Orléans, 22 janvier 1890.
Signé: FRED. D. KING, Juge.
Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
23 janv—3f au 5 fév

VENTES A L'ENCAN.

PAR D. E. MORPHY

Epiceries (Groceries) pour familles, Installations, Ustensiles, etc.

Jacob Van Wickle contre ses Créanciers.

No 29,023—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans—Division D.

PAR D. E. MORPHY, Encanteur.—Il sera vendu, VENDREDI 31 janvier 1890 à 11 heures du matin, dans le magasin au coin des rues Cadiz et Constance, conformément à un ordre de cour daté du 14 janvier 1890, de l'honorable juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—

Tout le stock d'épiceries (groceries, etc.), contenu dans le magasin susdit.

Conditions—Strictement comptant.
21 jan—21 26 30 31

PAR HOEY & O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Bons à primes, certificats de membre de la Bourse au Coton et de la Bourse aux Actions. Actions de la Slaughter-House Co., de mines et autres, meubles de bureau et une jument. A l'encan.

Succession de George M. Bayly.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division C.—No 28,563.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey, encanteur—Bureau No 17 rue Carondelet—Le SAMEDI, 8 février 1890, à midi, à la Bourse des Encanteurs, rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, daté et signé le 22 janvier 1890, il sera vendu à l'encan, les actions et autres valeurs, à savoir:

Trois cents (300) bons à prime de la ville de la Nouvelle-Orléans, de $20 chacun.

Cent (100) actions du fonds-capital de la Mountain View Mining Company, d'un dollar chacun.

Un certificat de membre de la New Orleans Stock Exchange.

Une action du fonds capital de la New Orleans Cotton Exchange, de $200.

Une action du fonds capital du New Orleans Rod and Gun Club de $2?.

Soixante-sept (67) actions du fonds capital du Crescent City Live Stock Landing and Slaughterhouse de $50 chacune.

Dix (10) actions du fonds capital (préféré) du Mexican Improvement Company de $100 chacune.

Vingt (20) actions du fonds capital (ordinaire) du Mexican Improvement Company de $100 chacune.

Une jument brune ou noire.

Et le même jour et à 2 heures P. M., au local No 195 rue Gravier entre Carondelet et Baronne:

Un coffre-fort (Diebold).

Trois desks de bureau.

Conditions—Comptant avant le transfert.
25 janv—25—1 2 8 fév

ANNONCE JUDICIAIRE.

Magasin de choix sur la batture faisant face au débarcadère des bateaux de la rue Canal.

No 9 rue Delta et No 10 rue Front, entre Canal et Gravier, attenant aux établissements de MM. Conery, Leathers et Huey et autres.

Vente à l'encan. A crédit.

Succession de Jesse K. Bell.

No 28,094.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division A.

PAR HOEY & O'CONNOR.—Nicholas J. Hoey, encanteur—Bureau No 17 rue Carondelet—SAMEDI 1er mars 1890, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable Thos. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, daté et signé le 20 janvier 1890, il sera vendu, à l'encan, la propriété de valeur ci-dessous décrite, à savoir—

Le magasin en briques à trois étages No 9 rue Delta et s'étendant à travers l'îlet, et le No 10 rue Front, entre Canal et Gravier, dans le Premier District de cette ville dans l'îlet No 1 A, borné par les rue Canal, Gravier, Front et Delta. Le lot est désigné par le No 6 sur un plan de L. H. Pilié, voyer de la ville en date du 21 mai 1866, déposé pour référence en l'étude de Wm J. Castell, ancien notaire, et mesure 25 pieds de face à la rue Delta, la même largeur et façade à la rue Front sur 137 pieds 8 pouces de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions de la vente—Un tiers ou plus comptant, au gré de l'acquéreur, et la balance à un crédit de un et deux ans, avec 7 pour cent d'intérêt par an, du jour de la vente, garanti par hypothèque spéciale, privilège de vendeur et toutes les autres clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur devant assumer le paiement de toutes les taxes dues et exigibles pendant l'année 1890, et déposer 10 pour cent comptant au moment de la vente.

L'acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant John Bendernagel, Esq., notaire.
25 jan—25—fév 1 8 15 22—mars 1

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété améliorée de choix, faisant face au Chemin du Bayou et l'Avenue de l'Esplanade.

Succession de Charles Henry Babad.

No 28,416—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR—NICHOLAS J. HOEY, encanteur—Bureau No 17 rue Carondelet — SAMEDI, le 15 février 1890, à midi, à la Bourse des Encanteurs, rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District daté du 10 janvier 1890, il sera vendu, à l'encan, la propriété qui suit, savoir:

Deux lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le troisième district de cette ville, dans l'îlet borné par le Chemin du Bayou, Kerlerec, Miro et Tonti, désignés comme lots Nos 1 et 2 sur un plan de L. Bringier, en date du 1er décembre 1834. Les dits lots se touchent et mesurent chacun, en mesure française, 30 pieds de face au Chemin du Bayou sur 120 pieds de profondeur.

Les améliorations consistent d'une résidence en bois à un étage No 461 Chemin du Bayou, couverte en ardoise, 6 chambres, magasin, une bâtisse dans le fond ayant 2 chambres, une chambre à blanchissage, écurie, etc., et sur le lot attenant une bâtisse à un étage avec 2 grandes chambres d'étude, une bâtisse dans le fond, écurie, etc., connue comme No 463 Chemin du Bayou. Cette propriété est située dans une des plus attrayantes parties de cette belle Avenue, près de la résidence de MM. Cassard, Chambers, Bienvenu, Torre, Gardner et Dreyfous.

Conditions de la vente—Un tiers ou plus comptant et la balance à un an, ou à un et deux ans de crédit, au gré de l'acquéreur, en billets à son ordre et par lui endossés, portant 8 pour cent d'intérêt par an du jour de la vente jusqu'à parfait paiement, garantis par privilège de vendeur et hypothèque spéciale sur la propriété vendue, avec toutes les clauses usuelles de sécurité et "non aliénando". 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de poursuite, pour le recouvrement des dits billets et le transfert de la police au détenteur.

L'acquéreur assumant en outre du prix de l'adjudication les taxes de ville et d'Etat dues en 18-0, et devant déposer avec l'encanteur 10 pour cent du prix de la vente au moment de l'adjudication.

Les actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant Jules F. Meunier, Esq., notaire.
12 janv—12 18 25—fév 1 8 15 fév

ANNONCE JUDICIAIRE.

Placement attrayant.

Les magasins Nos 19 et 21 rue Bourbon entre les rues Canal et Douane, rapportant près de $2,200 par an.

Vente au comptant au plus haut enchérisseur.

Succession de Oliver Beirne.

No 26,140—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR — Nicholas J. Hoey, encanteur—Bureau No 17 rue Carondelet—SAMEDI, 1er mars 1890, à midi, à la Bourse des Encanteurs, rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté le 14 janvier 1890, il sera vendu à l'enchère publique, la propriété décrite ci après, à savoir—

Les magasins en briques à trois étages, Nos 19 et 21 rue Bourbon, dans le deuxième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Bourbon, Dauphine, Canal et Douane.

Le terrain mesure 53 pieds 4 pouces 4 lignes de face à la rue Bourbon, sur une profondeur de 53 pieds et 3 1/2 pouces, entre lignes parallèles.

Cette propriété de choix est distribuée comme suit: 2 magasins au rez-de-chaussée et résidence au-dessus et est louée à Mme A. Muntardier, à raison de $182.50 par mois pendant 3 ans à partir du 1er octobre 1889.

Termes de vente.—Comptant. L'acquéreur déposera 10 pour cent au moment de l'adjudication, et assumera le paiement de toutes les taxes pendant l'année 1890.

Acte de vente, aux frais de l'acquéreur, pardevant Théodore Guyol Esq., notaire.
18 janv—1 8 25—fév 1 8 15 22—mars 1

SCIENTIFIC AMERICAN
ESTABLISHED 1845.

Is the oldest and most popular scientific and mechanical paper published and has the largest circulation of any paper of its class in the world. Fully illustrated. Best class of Wood Engravings. Published weekly. Send for specimen copy. Price $3 a year. Four months' trial, $1. MUNN & CO., PUBLISHERS, 361 Broadway, N.Y.

ARCHITECTS & BUILDERS
Edition of Scientific American.

A great success. Each issue contains colored lithographic plates of country and city residences or public buildings. Numerous engravings and full plans and specifications for the use of such as contemplate building. Price $2.50 a year, 25 cts. a copy. MUNN & CO., PUBLISHERS.

PATENTS may be secured by applying to MUNN & CO., who have had over 40 years' experience and have made over 100,000 applications for American and Foreign patents. Send for Handbook. Correspondence strictly confidential.

TRADE MARKS.

In case your mark is not registered in the Patent Office, apply to MUNN & CO., and procure immediate protection. Send for Handbook.

COPYRIGHTS for books, charts, maps, etc., quickly procured. Address

MUNN & CO., Patent Solicitors.

GENERAL OFFICE: 361 BROADWAY, N. Y.

THE NEW-ORLEANS BEE

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

A Daily Newspaper, established on the 1st of September, 1827, and universally known throughout Louisiana and the neighboring States. The "Bee" is now published exclusively in French, and is the acknowledged organ of the Franco-American population. A very valuable family paper and specially recommended to those of our American readers, ladies and gentlemen who wish to enhance their knowledge of the French language.

Subscription Terms:

By Mail—Payable in advance, postage prepaid.

Per annum, $12; six months, $6; three months, $3; one month, $1.

Weekly (8 double pages) published Saturday Morning.

Per annum, $3; six months, $1.50; three months, 75 cents.

VENTES A L'ENCAN.

PAR B. ONORATO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Meubles de maison et effets.

Dans l'affaire de la succession de Alice Mack.

Cour Civile de District, paroisse d'Orléans—Division B.—No 28,705.

Au local No 36 rue Sud Basin.

JEUDI, 6 février 1890, à 11 heures A. M., en vertu d'un ordre de l'Hon. Fred D. King, juge de la dite cour, en date du 21 janvier 1890, au local ci-dessus désigné, il sera vendu un assortiment de meubles de maison et effets comprenant meubles de salon et de chambres à coucher etc., comme il sera mieux démontré en se référant à l'inventaire enregistré.

Le tout devant être vendu en bloc et pour du comptant au plus haut et dernier enchérisseur.
B. ONORATO, Encanteur.
26 janv—26 31—6 fév

ANNONCE JUDICIAIRE.

La moitié indivise de l'intérêt de l'établissement de bains Washington situé à Spanish Fort.

Dans l'affaire de la succession de John Barbe.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division C.—No 27,364.

PAR B. ONORATO, encanteur—Bureau No 16 rue Bourbon — SAMEDI, 1er février 1890, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la dite Cour, en date du 13 janvier 1890, je vendrai la moitié indivise de l'intérêt dans l'établissement de bains Washington, situé à Spanish Fort, lequel a rapporté la saison dernière un revenu de près de $1,200.

Conditions—Comptant avant le transfert, et un dépôt au comptant de 10 0/0 sur les lieux pour garantir la vente.
16 janv—16 24—1er fév

ANNONCE JUDICIAIRE.

Maisons désirables à deux corps de logis, dans le premier et le second district.

Dans l'affaire d'Eugène Gaupp et als vs Mary Gaupp, mineure.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division D—No 2,837.

Vente pour effectuer un partage.

PAR B. ONORATO, encanteur—Bureau No 16 rue Bourbon — SAMEDI, 1er février 1890, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, en vertu d'un jugement de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la dite Cour décrétant un partage; ayant été rendu le 15 novembre 1889 et signé le 21 novembre 1889 et aussi d'un ordre du même juge, conformément aux délibérations d'un conseil de famille en date du 24 décembre 1889, je procéderai à la vente à l'encan de la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Un certain lot de terre dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Canal Gasquet, Robertson et Claiborne, désigné comme lot No 17 du dit îlet, et mesurant 31 pieds de face à la rue Gasquet, 81 pieds 5 pouces et 4 lignes de profondeur. Le tout plus ou moins. Ensemble avec une résidence en bois à deux étages, couverte en ardoises, divisée en deux corps de logis, désignée par les numéros municipaux 101 et 103 rue Gasquet, contenant ensemble, 8 chambres; dans le fond de la cour une bâtisse en bois à deux étages, contenant 4 chambres; 2 citernes, lieux d'aisance, hydrant et cour pavée. Le tout en très bon ordre et en bonne condition.

2° Un certain lot de terre dans le Second District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Remparts, Toulouse, St-Louis et Bassin, mesurant 32 pieds de face à la rue Remparts, sur 62 pieds de profondeur, le tout plus ou moins.

Ensemble avec une résidence en bois à deux étages, couverte en ardoises, et divisée en deux corps de logis, désignée par les numéros 121 et 121 1/2 de la rue Remparts, contenant, ensemble, 8 chambres et 4 vestibules en arrière, véranda sur le devant avec balustrade en fer, gaz dans toute la bâtisse.

Dans la cour une bâtisse séparée à deux étages contenant 4 chambres, 2 lieux d'aisances, 2 citernes et la cour bien pavée.

Le tout en bon ordre et en bonne condition.

Conditions—Comptant.

Les actes de vente pardevant Fred Adolph notaire, aux frais de l'acquéreur. L'acquéreur devant payer en outre du prix de l'adjudication les taxes dues et exigibles en 1889. Un dépôt de 10 pour cent sera requis sur les lieux pour lier la vente. Voir les plans à la Bourse.
28 déc—28—jan 4 11 18 25—fév 1

PAR J. V. GOURDAIN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente pour effectuer un partage

Propriété dans le Premier District.

Maison double No 70 rue Miro entre les rues Communes et Gravier.

No 27,507.—Gustave Mazzei vs Mme Vve M. Antoine, et als.

PAR J. V. GOURDAIN, encanteur, Bureau No 87 rue Bienville—SAMEDI, 15 février 1890, à midi, à la Bourse des Encanteurs Nos 72 et 74 rue St Charles en vertu d'un ordre de l'Hon. Thos C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, rendu le 12 décembre 1889, signé le 17 décembre 1889 il sera vendu à l'encan la propriété décrite ci-après, à savoir:

Un morceau ou une portion de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Commune, Galvez, Gravier et Miro, étant l'îlet 45 sur un plan général dressé par Joseph Pilié, ex-voyer, déposé au bureau de D. L. McCay, ex-notaire, et mesurant 40 pieds 4 pouces, 4 lignes de face à la rue Miro sur une profondeur de 132 pieds 5 pouces 5 lignes, composé de tout le lot No 14 et de la moitié du lot No 13 sur le plan ci-dessus mentionné.

La dite propriété devant être vendue sujette à l'habitation qui s'y trouvent et qui peut exister en faveur de la veuve de Pierre Antoine, décédé.

Les améliorations comprennent une maison double avec deux chambres de chaque côté, cuisine attachée à la maison avec deux chambres, citernes, etc.

Conditions—Comptant.

Les taxes de 1890 seront payées par l'acquéreur au dessus du prix d'adjudication. L'acquéreur devra faire un dépôt de 10 0/0 comptant sur les lieux sur le montant de l'adjudication.

Acte de vente pardevant Marcel T. Ducros notaire, aux frais de l'acquéreur.
11 janv—11 14 18 25—fév 1 8 15

PAR E. A. BLAKELEY.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Alex Levy.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division E—No 27,744.

PAR E. A. BLAKELY, Encanteur—Bureau, No 40 rue Royale—En vertu d'un ordre de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, Hon. Albert Voorhies, juge, à moi adressé, je procéderai à la vente VENDREDI 31 janvier 1890, à 10 heures et demie A. M. au local No 181 rue Annonciation.

Un lot de mobilier de maison et effets d'après inventaire enregistré.

Conditions—Comptant sur les lieux
20 janv—20 25 31

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Alex. Levy.

PAR E. A. BLAKELEY, Encanteur.—Bureau, No 40 rue Royale—VENDREDI, 31 janvier 1890, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, Premier District, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Albert Voorhies, juge de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division E, en date du 24 décembre 1889, dans l'affaire de la succession de Alex. Levy, No 27,744, il sera vendu—

Deux certains terrains, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Premier District de cette ville, carré d'îlet borné par les rues Annonciation, Constance, Robin et Terpsichore, désignés par les Nos Trois et Quatre sur un plan de C. A. Hiden, voyer, daté le 3 avril 1848, déposé comme le plan No 22 en l'étude de J. R. Brard, ancien notaire de cette ville, lesquels terrains sont contigus l'un à l'autre et mesurent, chacun, 28 pieds 9 pouces sur Annonciation, sur une profondeur de 125 pieds entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en une maison de résidence à deux étages, en briques, ayant un auvent en bois sous lequel on peut faire du blanchissage, une citerne, des cabinets d'aisance, etc., et portant le numéro municipal 181 rue de l'Annonciation et jusqu'à présent occupé comme résidence par Alex. Levy.

Actions.

360 actions du fonds capital du Ryland Mining Company.

Conditions—Comptant en passant les titres. L'acquéreur assumera les taxes dues et exigibles en 1890; et un dépôt de 10 pour cent sera requis comptant au moment de la vente pour l'assurer.

L'acte de vente pardevant Félix J. Dreyfous, notaire, aux frais de l'acquéreur.
31 déc—31—jan3 10 17 24 31

PAR STEPHEN J. DERBÈS.

VENTE POSITIVE A L'ENCAN

De la propriété de valeur connue comme la

BRIQUETERIE ROY,

ETABLIE DEPUIS PLUS DE 50 ANS,

Située dans la paroisse St-Bernard, à peu près six lieues au-dessous du terminus des chars Remparts et Dauphine.

PAR STEPHEN J. DERBES, encanteur—Bureau No 45 rue Royale. Il sera vendu SAMEDI, 15 février 1890, à midi à la Bourse d'Encan, No 74 rue St Charles.—

Un morceau de terre de valeur, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans la paroisse St-Bernard, à peu près un quart de mille au-dessous de la limite de la ville, mesurant un peu plus d'un arpent de face sur le fleuve Mississippi sur 80 arpents de profondeur.

Les améliorations comprennent:

1° La résidence principale, qui est une bâtisse à un étage, ayant six chambres et un cabinet et une galerie presque tout autour.

2° Une bâtisse en briques à deux étages.

3° Six cabines de plantation, bureau, une écurie en briques contenant 20 stalles, un hangar pour véhicules sur un côté et un grand hangar de l'autre côté, citernes, arbres fruitiers, etc.

—Aussi—

Hangars et étagères avec une capacité de 200,000 briques, deux fourneaux avec une capacité de 130,000 briques chacun. Trois pétrins.

La capacité annuelle de la briqueterie étant de deux millions et demi de briques.

—AUSSI—

Un canal pour flotter le bois des cyprières, le dit canal arrivant à 600 pieds des fourneaux. Ensemble avec tous les accessoires—mules, vaches, veaux, wagons, brouettes, meubles de bureau, sable du fleuve pour la manufacture des briques, etc., 40 arpents de la dite terre étant entourés.

Conditions.—Six mille cinq cents piastres ($6,500) comptant, la balance à un et deux ans, en parties égales, avec 8 pour cent d'intérêt, privilège de vendeur, assurance et toutes les clauses usuelles de sécurité.

Acte de vente pardevant M. T. Ducros, notaire, 138 rue Gravier, aux frais de l'acquéreur qui devra en plus de son enchère assumer les taxes dues et exigibles en 1890.

Le vendeur se réserve le droit d'occuper l'endroit pendant deux mois après la vente afin de compléter la cuisson et l'expédition de la dernière fournée de briques.

Le pâturage est loué à bail jusqu'au 30 juin 1890.
19 jan—19, 26—fév. 1, 8, 15.

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Thomas Bishop et de sa femme.

No 28,143—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear, encanteur, bureau No 3 1/2 rue Carondelet—SAMEDI, 15 février 1890, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place, en vertu d'un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 26 octobre 1889, il sera vendu à midi, pour compte de la dite succession—

Un lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de cette ville, îlet No 138, borné par les rues d'Hémécourt, Lopez, Bienville et Bassin, désigné comme lot No 2, et mesurant 30 pieds 10 pouces de face à la rue d'Hémécourt, sur 108 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant Geo. C. Préot, notaire, aux frais de l'acquéreur.
15 janv—15 18 25—1 8 15 fév

ANNONCE JUDICIAIRE

Mme Philippena Kiers, veuve de Nicholas Goetz, vs. Margaretha Goetz, épouse de Henry Trog, George Brandt Goetz et als.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 28,058.

PAR SPEAR & ESCOFFIER. — PLACIDE J. SPEAR, encanteur—Bureau, No 3 1/2 rue Carondelet—SAMEDI, 1er février 1890, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place, en vertu d'un jugement rendu le 6 décembre 1889 et signé le 12 décembre 1889, par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Un lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, désigné par la lettre A, dans l'îlet borné par les rues Peters, Lesseps, Chartres et Pelopas, formant le coin des rues Peters et Lesseps, et mesurant 60 pieds 8 pouces et 7 lignes de face à la rue Peters, sur une profondeur et façade à la rue Lesseps de 77 pieds 2 pouces.

2° Un lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de cette ville, désigné par la lettre A, dans l'îlet borné par les rues Peters, Lesseps, Chartres et France mesurant 43 pieds 4 pouces de face à la rue Peters 85 pieds 7 pouces de profondeur et face à la rue Lesseps, 84 pieds 3 lignes sur le côté attenant au lot A, 42 pieds 3 pouces et 4 lignes de largeur sur la ligne du fond, formant le coin des rues Lesseps et Peters.

3° Un lot de terre attenant à la propriété ci-dessus décrite, dans le même district et le même îlet, désigné par la lettre B, mesurant 36 pieds 8 pouces 6 lignes de face à la rue Peters, 84 pieds 3 lignes de profondeur sur la ligne du côté du lot A, 82 pieds 8 pouces et 5 lignes sur le côté le plus près de la rue France et 36 pieds 6 pouces et 4 lignes de largeur dans le fond.

4° Un lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même district et îlet que les propriétés deuxièmement et troisièmement décrites, désigné par la lettre "C," mesurant 55 pieds 10 pouces et 4 lignes de face à la rue Lesseps, sur une profondeur de 79 pieds 10 pouces, entre lignes parallèles.

5° Un lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné par la lettre "D," situé dans le même district et îlet que les propriétés deuxièmement, troisièmement et quatrièmement décrites, formant l'encoignure des rues Lesseps et Chartres, et mesurant 63 pieds 1 pouce et 4 lignes de face à la rue Lesseps, sur une profondeur de 119 pieds 9 pouces à la rue Chartres, puis 65 pieds sur une ligne parallèle à la rue France, s'étendant vers la rue Peters, puis sur une ligne parallèle à la rue Peters, s'étendant vers la rue Lesseps, 39 pieds 11 pouces, puis 1 pied 10 pouces et 4 lignes sur une ligne parallèle à la rue Lesseps, s'étendant vers la rue de Chartres, puis 79 pieds 10 pouces sur une seconde ligne de profondeur parallèle à la rue de Chartres, s'étendant vers la rue Lesseps.

Le tout conformément à un plan dressé par George H. Grandjean, député voyer de ville, le 21 août 1889, annexé à un acte passé pardevant J. Numa Augustin, notaire en cette ville, en date du 28 septembre 1889.

Conditions—Un tiers ou plus comptant et le reste, s'il y a, à un et deux ans, en billets d'acquéreur, portant intérêt à raison de 8 pour cent par an, à partir de la date de la vente, jusqu'au paiement garantis par privilèges et lien de vendeur et toutes les autres clauses usuelles de garanti.

Actes de vente pardevant Gustave Le Gardeur, notaire, aux frais des acquéreurs.
28 déc—28—janv 4 11 18 25—fév 1er

PAR ROBINSOM & UNDERWOOD

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de choix dans le Deuxième District.

Succession de Henry Joseph Hattier.

Cour Civile de District, paroisse d'Orléans—No 28,241.

Au plus haut enchérisseur à douze mois de crédit.

Un site de valeur pour bâtir.

Ensemble avec une bâtisse en bois, solidement construite, connue par le No 458, rue des Ursulines, entre Dorgenois et Broad.

PAR ROBINSON & UNDERWOOD, W. C. H. Robinson, encanteur, bureau 164 rue de la Commune—SAMEDI, 8 février 1890, à midi, à la Bourse des Encanteurs, 72 et 74, rue St Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division C, en date du 27 novembre 1889 il sera vendu à l'encan—

1° Un certain morceau ou portion de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, ensemble avec tous les droits, voies et dépendances qui y appartiennent, situé dans le deuxième district de cette ville, dans l'îlet No 342 et désigné par le No 17 borné par les rues Ursulines, St. Philippe, Dorgenois et Broad, mesurant 31 pieds 8 pouces 4 lignes de face à la rue Ursulines sur une profondeur de 147 pieds entre lignes parallèles.

2° Deux certains lots de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, ensemble avec tous les droits, voies et dépendances qui y appartiennent, situés dans le deuxième district de cette ville, dans l'îlet No 342 et désignés par les Nos 15 et 16, bornés par les rues Ursulines, St Philippe, Dorgenois et Broad. Les dits lots mesurant chacun 31 pieds 8 pouces et 4 lignes de face à la rue Ursulines sur une profondeur de 147 pieds entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en une grande bâtisse en bois à un étage solidement bâtie, couverte en ardoises, cuve, écurie, etc., convenable pour un magasin quelconque, et une petite dépense pourrait être convertie en une résidence convenable, ... avec une double ligne de chemin de fer; voisinage excellent.

Termes et conditions—Ceci étant la deuxième et dernière enchère, les dites propriétés seront définitivement adjugées au plus haut et dernier enchérisseur, ... à douze mois de crédit, l'acquéreur fournissant ... avec sécurité bonne et solvable, portant intérêt au taux de 5 0/0 par an au jour de vente jusqu'à parfait paiement et hypothèque spéciale sur la dite propriété jusqu'à parfait paiement. Les acquéreurs auront à déduire du montant de leur enchère et payer au comptant les frais d'annonce, de greffiers, commission etc., se montant à peu près deux cents piastres, et en plus de déduire du montant de son enchère et payer au comptant les taxes d'Etat, de paroisse et de municipalité sur les dites propriétés se montant à peu près $70.

Les actes de vente aux frais des acquéreurs devant W. Morgan Gurley, notaire.
18jan—18 25—fév 1 8

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Bons Placements Productifs.

Bons emplacements et résidences confortables près du marché Tremé et

De vastes industries du Vieux Bassin, encoignure de la Promenade Carondelet et de la rue Marais, encoignure St-Pierre et Marais, et la

Jolie résidence en briques à deux étages No 255 rue St-Pierre.

Mme Artémise Rodriguez, veuve, etc., et als. vs Mme Gertrude Marie et als.

No 27,660—Cour Civile de District.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—G. G. Friederichs, encanteur—Bureau, No 176 rue Commune — SAMEDI, 8 février 1890, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu, à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un jugement de l'Honorable F. D. King, juge de la Cour Civile de District, Division B, pour la paroisse d'Orléans, daté et signé le 4 décembre 1889, et rendu dans l'affaire ci-dessus.

1° Le magnifique magasin en briques à deux étages, avec résidence, coin nord-ouest de la Promenade Carondelet et de la rue Marais, dans l'îlet borné par les rues St-Pierre et Villeré, mesurant 32 pieds 2 pouces de face à la Promenade Carondelet, sur 66 pieds 3 pouces de profondeur et de face à la rue Marais et 67 pieds 9 pouces et 1 ligne de profondeur de l'autre côté de la ligne, vers la rue Villeré et ayant la servitude en commun avec la propriété ci-dessous décrite en second, des lieux d'aisances et de la citerne, bâtis à l'arrière et sur la ligne divisant les dites propriétés. Les améliorations consistent en une magnifique bâtisse en briques à deux étages faisant un immense magasin et buvette, vestibule d'escalier, grand entrepôt, écurie, etc., au rez-de-chaussée et belles galeries sur le devant, et cinq chambres, comprenant salon, salle à manger, chambres à coucher, cuisine, cabinet, etc; au premier, galerie à l'arrière, plateforme citerne, hydrant, etc.; occupé comme grocerie et buvette, rapportant $480 par an. Un site magnifique pour affaires en pleine activité.

2° La magnifique résidence moderne avec magasin, en bois, à deux étages, coin sud-ouest des rues St-Pierre et Marais, dans les mêmes district et îlet, et touchant à la propriété ci-dessus décrite dans le fond, mesurant 32 pieds 2 pouces de face à la rue St-Pierre sur 31 pieds 11 pouces de profondeur et face à la rue Marais, et 32 pieds 9 pouces de profondeur sur la ligne de l'autre côté vers la rue Villeré, et ayant l'usage en commun, avec la propriété ci-dessus premièrement décrite, des lieux d'aisance et d'une citerne qui se trouvent dans le fond sur la ligne divisant les deux dites propriétés. Cette élégante maison de résidence avec magasin, bien bâtie, comprend un grand magasin, ... couloir à escalier, un corridor et quatre beaux appartements au-dessus, avec de grandes et confortables galeries donnant sur les deux rues, et est louée jusqu'au 1er décembre 1890 à raison de $360 par an.

Ces magnifiques propriétés se trouvent près du Marché Tremé, de brasseries, de scieries et de grandes industries le long du Vieux Bassin, et sont situées par conséquent de manière à les rendre désirables soit pour les occuper ou en dériver un revenu profitable. Elles sont solidement construites et rapporteront de bons loyers.

3° La jolie et confortable résidence en briques à deux étages, No 255 rue St-Pierre, entre Claiborne et Robertson (îlet borné par la rue Orléans) contenant quatre chambres, vestibule et galerie dans la maison principale, et quatre chambres au dessus des cuisines, corridor, citerne, cour pavée, etc. Le lot mesure 18 pieds, 3 pouces de face à la rue St-Pierre sur 57 pieds 3 pouces 7 1/2 lignes de profondeur sur la ligne vers la rue Claiborne, et sur la ligne vers la rue Robertson une première profondeur de 25 pieds 7 pouces, puis courant et s'avançant obliquement 17 pieds 7 pouces, puis une seconde ligne de profondeur de 14 pieds 4 pouces 4 lignes sur la ligne du fond, sur laquelle le lot mesure 20 pieds 2 pouces de largeur. En bonne condition, confortable et située dans un voisinage populaire, la maison agréable et d'un bon placement. Pour plus de détails des dimensions voir le plan à la Bourse.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance à un et deux ans avec 8 pour cent par an d'intérêt et les clauses usuelles de sécurité. Un dépôt de dix pour cent comptant sera requis au moment de la vente.

Actes de vente pardevant Geo. W. Doering, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.
8 jan—8 11 18 25 1er fév 8 à date.

VENTES A L'ENCAN.

PAR W. I. HODGSON & FILS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Un carré de terre de valeur dans le Sixième District.

Dans l'affaire de Pierre Godefroy Bouny, un mineur.

A des conditions faciles—A l'encan.

PAR W. I. HODGSON & FILS, W. I. Hodgson, Encanteur, Bureau, No 13 rue Carondelet.—SAMEDI, 1er mars 1890, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, près Gravier, premier district de cette ville en vertu d'un jugement et ordre de l'honorable Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, rendu et signé le 23 janvier 1890, Dossier No 29, 088, dans l'affaire du mineur, Pierre Godefroy Rosalime Bouny, à l'encan il sera vendu—

Un certain carré d'îlet, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville, carré d'îlet No 57, borné par les rues Broadway, Chestnut, Félicité et Louisa, et ayant vingt terrains qui mesurent ensemble 300 pieds de façade sur chacune des rues Broadway et Chestnut et 240 pieds de façade sur chacune des rues Félicité et Louisa.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, au gré de l'acquéreur, le reste à un ou en deux ans, avec 8 0/0 d'intérêt par an, à partir du jour de la vente, avec hypothèque spéciale et lien du vendeur ainsi que toutes les clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur assumera les taxes de 1890 en sus de son enchère.

L'acte de vente pardevant Jules F. Meunier, notaire, aux frais de l'acquéreur.
26 janv—2 9 16 23 fév—1er mars

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriétés du Troisième District.

Un cottage à double corps de logis, rue des Arts.

Un cottage et cinq lots de terre, rue Claiborne.

Une vieille bâtisse, Avenue Washington.

Dans l'affaire de Henry Bettmann vs Mme Lizzie Helscher et als.

Vente pour un partage.

A un long crédit. A l'encan.

PAR W. I. HODGSON & FILS, W. I. Hodgson, encanteur—Bureau No 13 rue Carondelet.—SAMEDI, 15 février 1890, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 St-Charles, entre Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, en vertu, et conformément à un jugement de l'Hon. F. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division "B", rendu le 2me jour de janvier 1890, et signé le 10me jour de janvier 1890, Dossier No 28,785, dans l'affaire de Henry Bettmann vs Mme Lizzie Helscher et als, pour un partage, il sera vendu à l'encan—

RUE DES ARTS.

1° Un lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans le lot No 14, de l'îlet No 611, borné par l'Avenue Lafayette, les rues des Arts, Robertson, (ancienement St Jean Baptiste) et Villeré (ancienement Girod) lequel lot mesure 34 pieds de face à la rue des Arts sur une profondeur de 110 pieds.

Les améliorations comprennent un cottage en bois, à double corps de logis, connu comme le No 70 rue des Arts et ... 2 chambres, cuisine et citerne de chaque côté.

RUE CLAIBORNE.

2° Cinq lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de cette ville, étant désignés comme lots Nos 6, 7, 8, 9 et 10, de l'îlet No 645 bornés par les rues Claiborne, Robertson, (anciennement St-Jean Baptiste), Musique et Arts, lesquels lots sont contigus l'un à l'autre et mesurent, chacun, 30 pieds 11 pouces de face à la rue Claiborne sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces et 3 lignes. Le lot No 10 forme l'encoignure des rues Claiborne et Arts.

Les améliorations comprennent un cottage, Grange, Hangars, etc, convenable pour une vacherie de beaux arbres ombrageant.

AVENUE WASHINGTON.

3° Un lot ou portion de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Troisième District de cette ville dans l'îlet No 644 borné par l'Avenue Washington, les rues Musique, Robertson, (anciennement St Jean Baptiste) et Claiborne, (anciennement Avia) lequel mesure 26 pieds 9 pouces et 1 1/3 lignes de face à l'Avenue Washington sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces et 5 lignes.

Les améliorations comprennent: Une vieille bâtisse, barrières et citerne.

Toutes les propriétés ci dessus sont entre lignes parallèles, toutes plus ou moins, et mesure américaine conformément à des plans qui peuvent être vus à l'endroit de la vente.

Termes et conditions.—Un quart ou plus le tout comptant à l'option de l'acquéreur, et la balance à 1 et 2 ans, en billets divisés en portions égales, ... avec 8 pour cent d'intérêt par an du jour de la vente et l'hypothèque spéciale ... les acquéreurs assumeront en outre de leurs enchères les taxes de 1890.

Actes de vente pardevant Fred. Zengel, notaire, aux frais de l'acquéreur.
12 janv.—12, 19, 26—fév. 2, 9 15.

PAR MACON, PAUL & DENIS.

Maison de résidence de choix.

La grande et confortable maison de résidence en briques à deux étages avec mansardes, No 92 rue Esplanade, entre Bourbon et Dauphine.

La plus jolie situation sur l'avenue la plus belle et la mieux habitée du Deuxième District.

Le terrain mesure 33x196 et sera vendu à l'encan SAMEDI 1er mars 1890 à midi, à la Bourse des Encanteurs, 74 rue St-Charles. Voir le plan.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, le reste à 1 et 2 ans de crédit, à 7 pour cent d'intérêt, et les clauses usuelles. L'acte de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant J. Numa Augustin, notaire. Un dépôt de 10 pour cent sera exigé à la vente. Demander aux encanteurs des billets pour visiter la maison.
MACON, PAUL & DENIS, Encanteurs.
19 jan—19—fév 1 8

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété améliorée de valeur rue Septième, près la rue Magasin.

Succession de C. G. Grappendorf.

No 28,932—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E.

PAR MACON, PAUL & DENIS, ALBERT PAUL, encanteur—Bureau No 10 rue Carondelet—SAMEDI, 1er mars 1890, à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 74 rue St Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. Albert Voorhies, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté du 16 janvier 1890, il sera vendu à l'encan—

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Quatrième district de cette ville dans l'îlet borné par les rues Septième, Magasin, Camp et Sixième, désigné par le No cinq sur un plan fait par B. F. Nichols, voyer, daté du 14 décembre 1846, le dit lot mesure 34 pieds 9 pouces de face à la rue Septième sur une profondeur entre lignes parallèles de 125 pieds.

Les améliorations consistent en une maison en bois à deux étages, retirée de la rue, hangar en bois sur le devant, etc., et connue comme le No 175 rue Septième.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance à un et deux ans de crédit en billets garantis par hypothèque et privilège de vendeur sur la propriété vendue, portant 8 pour cent d'intérêt par an du jour de la vente jusqu'à parfait paiement. Les acquéreurs devront être tenus assurés et la police transférée au vendeur. Ensemble avec toutes les clauses usuelles de sécurité.

L'acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant John Bendernagel, notaire. Un dépôt de 10 pour cent au moment de la vente.
17janv—17 25—1 8 15 22 fév—1 mars.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Un joli cottage comme demeure, rue Moralès, près des Champs-Elysées.

Quatorze actions de la Compagnie d'Assurances Mutuelles des Marchands.

Succession de Antonio Canet et épouse.

No 28,252—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—Division A.

PAR MACON, PAUL & DENIS — ALBERT PAUL, encanteur—Bureau, No 10 rue Carondelet. —SAMEDI, 1er mars 1890, à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 74 rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable Thos. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, en date du 15 janvier 1890, il sera vendu, à l'encan—

Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, carré d'îlet borné par les rues Moralès, Urquhart, Française et Champs Elysées mesurant, à la mesure américaine, 30 pieds de face à la rue Moralès sur une profondeur de 60 pieds, mesure française. Les améliorations, connues comme le No 437 rue Moralès, comprennent un joli cottage en bois, cuisine dans le fond, hangar, citerne, etc., bonne entrée pour voiture. Bonne occasion pour des personnes ayant peu de moyens.

Quatorze actions du fonds capital du Marchant Mutual Insurance Company.

Conditions—Comptant.

L'acte de vente, aux frais de l'acquéreur pardevant M. T. Ducros, notaire.

Un dépôt de 10 pour cent au moment de l'adjudication.
19 jan—19—fév 1 8 15 22—mars 1

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur non améliorée, voisine du Parc Audubon.

Succession de Wilson A. Junker.

No 28,814—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division C.

PAR MACON, PAUL & DENIS—Albert Paul, encanteur—Bureau No 10 rue Carondelet—Le SAMEDI, 8 février 1890, à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 74 rue St Charles, en vertu d'un arrêt de l'Honorable F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, il sera vendu à l'encan:

1° Un carré d'îlet ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, passages etc., y appartenant, situé dans le Sixième district de cette ville, borné par les rues Walnut, Esther et Anne et la partie supérieure de la propriété Foucher et mesurant 300 pieds sur Walnut, 63 pieds rue Esther 53 pieds rue Anne et 3 0 pieds du côté supérieur de la propriété Foucher.

2° Un terrain avec toutes les bâtisses et améliorations, etc., qui s'y trouvent, situé dans le Sixième district de cette ville, (désigné par le terrain No 9 sur un plan de A. DeArmas, voyer, en date du 21 avril 1884) dans le carré d'îlet borné par la limite inférieure du Upper City Park et les rues Magazine, Calhoun et Constance, mesurant 28 pieds 5 lignes de face sur la ligne inférieure du Upper City Park, sur 122 pieds 6 lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant. Les actes de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Geo. C. Préot, notaire. Un dépôt de dix pour cent sera requis au moment de l'adjudication.
5 janvier—5, 18, 25—février 1, 8.

[illegible], PRESIDENT. W. W. [illegible], CASHIER.

AMERICAN NATIONAL BANK

47 RUE DU CAMP.

Fait les affaires de banque en général et vend du change, en somme au gré des acheteurs, sur toutes les principales villes d'Europe, d'Angleterre et du Continent européen.
18 juil—1an—dim. mardi. ven.